

Communiqué de presse

Notre tâche est achevée

(Interlaken, 23 nov. 2019) L'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne est sur la bonne voie. Elle a adapté ses structures aux défis de demain. Financièrement, elle repose sur de bonnes bases.

Ces dernières années, membres engagés de l'Eglise, personnel et autorités ainsi que les agents pastoraux ont réfléchi intensément à l'avenir de l'Eglise nationale catholique romaine. Ils ont non seulement créé de solides structures dans le cadre du projet « Perspectives 2020 », mais également réexaminé les contenus pastoraux. Les conditions ont ainsi été créées pour mieux promouvoir les tâches pastorales et diaconales. Lors de son assemblée de samedi 23 novembre 2019 à Interlaken, le Synode (Parlement) a adopté le dernier règlement, traitant de la protection des données et a pris connaissance du rapport final du projet « Perspectives 2020 », désormais achevé.

Un nouvel excédent en 2020

L'année prochaine, les revenus et les dépenses de l'Eglise nationale catholique romaine triple-ront par rapport à aujourd'hui. En effet, selon la nouvelle loi sur les Eglises nationales qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2020, celles-ci seront désormais elles-mêmes chargées de l'administration des agents pastoraux. Cela signifie pour l'Eglise nationale catholique romaine qu'elle versera des salaires supplémentaires pour un montant d'environ 12 millions de francs, montant qu'elle recevra en compensation de la part du canton.

Ces modifications n'auront aucun effet sur le résultat de l'Eglise nationale. L'excédent budgété pour 2020 se monte à 250'000 francs, environ la même chose que dans les comptes 2018. Cela est surtout dû aux contributions plus élevées des paroisses. Le Synode a adopté le budget sans contrevoix.

Nouveau membre du Conseil synodal

La nouvelle constitution de l'Eglise nationale prévoit à présent sept membres pour le Conseil synodal (exécutif). Le Synode a donc élu Robert Zemp de Langenthal comme nouveau membre du Conseil synodal. Ce professeur de gymnase à la retraite, âgé de 65 ans, a été député au Grand Conseil bernois pendant trois ans et siège au Synode depuis 2016.

Pour davantage d'information et des interviews : Thomas Uhland, responsable du service de la communication, tél. 031 533 54 55,
E-mail : communication@cathberne.ch, www.cathberne.ch/eglise-nationale

L'Eglise nationale – une organisation avec un large champ d'action

L'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne est l'organisation de droit public ecclésiastique, dotée d'une constitution démocratique, qui regroupe les quelques 165'000 catholiques bernois (état 2018). Elle est l'interlocutrice de l'Etat et cultive des relations intensives avec le côté pastorale de l'Eglise catholique romaine.

Elle est responsable au niveau de l'administration et des finances pour les tâches cantonales de l'Eglise. La formation initiale et continue des catéchètes, l'animation pour les étudiants (aki), pour la jeunesse (Jubla) et la pastorale allophone en font partie. Elle coordonne l'aumônerie des malentendants, ainsi que celles des hôpitaux, des maisons de retraite et des prisons.

L'Eglise nationale soutient de nombreuses organisations comme Caritas Berne, La main tendue Berne ou la Maison des religions. Elle s'engage ainsi activement pour le maintien de la paix sociale et la bonne entente entre les religions.